

CHANCELLERIE D'ETAT

1. SECRETARIAT GENERAL

1.1. Personnel

Dès le 1^{er} avril, M. Yves Froidevaux, gestionnaire de site WEB, a augmenté son temps de travail de 50% à 80%.

Transférés du service de l'intendance des bâtiments de l'Etat, MM. Daniel Othenin-Girard et Pierre Erni, respectivement huissier du Château et aide-huissier, font partie du secrétariat général depuis le 1^{er} juillet.

Par ailleurs, dès le 1^{er} octobre, Mme Sylvie Dupertuis Perrenoud a diminué son temps de travail de 90% à 40%. En contre-partie a été engagée à mi-temps, Mme Debora De Marco en tant que collaboratrice administrative.

1.2. Feuille officielle

Durant l'exercice, nonante-neuf numéros ont été publiés. La part au bénéfice de l'Etat s'élève à 94.200 francs (101.350 francs en 2002).

1.3. Légalisations

2531 pièces ont été légalisées.

1.4. Droits politiques

a) Généralités

La votation fédérale du 18 mai a été le baptême du feu de la nouvelle organisation des scrutins, impliquant des changements dans la manière de voter pour les électrices et électeurs et une centralisation de la gestion des scrutins. Le bilan de l'opération est tout à fait positif.

Désormais, une carte de vote est indispensable pour voter. Une carte de vote sur laquelle les citoyennes et citoyens neuchâtelois doivent inscrire leur date de naissance et apposer leur signature. Cette nouvelle manière de voter a été bien comprise dans notre canton.

Concernant la gestion des scrutins, la nouvelle application informatique a fait la preuve de toute son efficacité en permettant notamment aux communes de travailler désormais durant la période de votation sur un registre électoral central.

b) Elections

Elections fédérales

Election de la députation au Conseil national, du 19 octobre, arrondissement du canton de Neuchâtel

Onze listes, comprenant cinquante-cinq candidates et candidats, ont été déposées.

Ont été élus:	M. Fernand Cuche	PopEcoSol – Les Verts Écologie et Liberté	19.183 suffrages
	Mme Valérie Garbani	Parti socialiste	14.277 suffrages
	M. Didier Berberat	Parti socialiste	13.818 suffrages
	M. Yvan Perrin	UDC	13.172 suffrages
	M. Didier Burkhalter	Parti radical	6.059 suffrages

La participation au scrutin a été de 50.29%. Les résultats de cette élection ont été publiés dans la Feuille officielle du 24 octobre et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

Election de la députation au Conseil des Etats

Premier tour

Cette élection a eu lieu en même temps que l'élection de la députation au Conseil national.

A été élu:	M. Jean Studer	Parti socialiste	28.674 suffrages
------------	----------------	------------------	------------------

La participation au scrutin a été de 45.99%. Les résultats de cette élection ont été publiés dans la Feuille officielle du 24 octobre et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

Second tour

Seul M. Jean Studer ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, un second tour de scrutin a eu lieu le 9 novembre.

A été élue:	Mme Gisèle Ory	Parti socialiste	28.625 suffrages
-------------	----------------	------------------	------------------

La participation au scrutin a été de 50.92%. Les résultats de cette élection ont été publiés dans la Feuille officielle du 14 novembre et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

Le Conseil d'Etat a validé l'élection de la députation au Conseil des Etats par arrêté du 26 novembre 2003.

c) Votations

Votations fédérales

9 février

- Sur l'arrêté fédéral du 4 octobre 2002 relatif à la révision des droits populaires. Résultat du canton: 30.347 oui; 8.981 non; participation au scrutin: 38.65%. Résultat de la Confédération: 934.005 oui; 393.638 non; participation au scrutin: 29%. Le projet a été accepté par le peuple et les cantons.
- Sur la loi fédérale du 21 juin 2002 sur l'adaptation des participations cantonales aux coûts des traitements hospitaliers dispensés dans le canton selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie. Résultat du canton: 31.945 oui; 7.789 non; participation au scrutin: 38.73%. Résultat de la Confédération: 1.028.673 oui; 301.128 non; participation au scrutin: 29%. Le projet a été accepté.

18 mai

- Sur la modification du 4 octobre 2002 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (Loi sur l'armée, LAAM). Résultat du canton: 45.858 oui; 10.082 non; participation au scrutin: 55.48%. Résultat de la Confédération: 1.718.452 oui; 541.577 non; participation au scrutin: 50%. Le projet a été accepté.

- Sur la loi fédérale du 4 octobre 2002 sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). Résultat du canton: 48.408 oui; 7.852 non; participation au scrutin: 55.48%. Résultat de la Confédération: 1.829.339 oui; 441.498 non; participation au scrutin: 50%. Le projet a été accepté.
- Sur l'initiative populaire du 14 mars 1997 « pour des loyers loyaux ». Résultat du canton: 27.502 oui; 29.467 non; participation au scrutin: 55.52%. Résultat de la Confédération: 749.388 oui; 1.540.401 non; participation au scrutin: 50%. L'initiative a été rejetée par le peuple et les cantons.
- Sur l'initiative populaire du 1^{er} mai 1998 « pour un dimanche sans voitures par saison – un essai limité à quatre ans (Initiative des dimanches) ». Résultat du canton: 19.534 oui; 38.275 non; participation au scrutin: 55.60%. Résultat de la Confédération: 881.953 oui; 1.460.794 non; participation au scrutin: 50%. L'initiative a été rejetée par le peuple et les cantons.
- Sur l'initiative populaire du 9 juin 1999 « La santé à un prix abordable (Initiative-santé) ». Résultat du canton: 23.214 oui; 34.006 non; participation au scrutin: 55.60%. Résultat de la Confédération: 625.073 oui; 1.682.694 non; participation au scrutin: 50%. L'initiative a été rejetée par le peuple et les cantons.
- Sur l'initiative populaire du 14 juin 1999 « Droits égaux pour les personnes handicapées ». Résultat du canton: 25.503 oui; 31.404 non; participation au scrutin: 55.50%. Résultat de la Confédération: 870.249 oui; 1.439.893 non; participation au scrutin: 50%. L'initiative a été rejetée par le peuple et les cantons.
- Sur l'initiative populaire du 28 septembre 1999 « Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (Sortir du nucléaire) ». Résultat du canton: 22.841 oui; 34.243 non; participation au scrutin: 55.51%. Résultat de la Confédération: 783.586 oui; 1.540.566 non; participation au scrutin: 50%. L'initiative a été rejetée par le peuple et les cantons.
- Sur l'initiative populaire du 28 septembre 1999 « Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus) ». Résultat du canton: 25.798 oui; 30.567 non; participation au scrutin: 55.42%. Résultat de la Confédération: 955.624 oui; 1.341.673 non; participation au scrutin: 50%. L'initiative a été rejetée par le peuple et les cantons.
- Sur l'initiative populaire du 26 octobre 1999 « pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (Initiative pour des places d'apprentissage) ». Résultat du canton: 24.970 oui; 31.519 non; participation au scrutin: 55.48%. Résultat de la Confédération: 722.931 oui; 1.564.325 non; participation au scrutin: 50%. L'initiative a été rejetée par le peuple et les cantons.

Votations cantonales

Il n'y a pas eu de votations cantonales durant cette année.

Votations communales

Bôle – 9 février. Arrêté du Conseil général, du 21 octobre 2002, concernant l'augmentation progressive de l'impôt sur 3 ans pour financer la construction d'une nouvelle salle de gymnastique et la transformation de l'actuelle salle de gymnastique en salles de classes supplémentaires. L'arrêté a été refusé par 706 non contre 225 oui.

Fenin-Vilars-Saules – 9 février. Arrêté du Conseil général, du 21 octobre 2002, concernant le barème de la structure d'accueil de la petite enfance. L'arrêté a été accepté par 159 oui contre 71 non.

Le Locle – 9 février. Initiative populaire visant à fixer le coefficient d'impôt communal à 100%. L'initiative a été acceptée par 2.109 oui contre 1.983 non.

Hauterive – 18 mai. Arrêté du Conseil général, du 10 février 2003, acceptant la modification du règlement de commune « Pour une réduction du nombre de sièges au Conseil général de 35 à 31 ». L'arrêté a été accepté par 937 oui contre 51 non.

Corcelles-Cormondrèche – 18 mai. Arrêté du Conseil général, du 10 mars 2003, concernant le « mode d'élection du Conseil communal ». L'arrêté a été accepté par 1.249 oui contre 305 non.

Couvet – 18 mai. Arrêté du Conseil général, du 20 décembre 2002, fixant le coefficient de l'impôt communal des personnes physiques à 110% du barème unique de référence. L'arrêté a été refusé par 681 non contre 332 oui.

Neuchâtel – 14 septembre. Arrêté du Conseil général, du 24 mars 2003, concernant une demande de crédit pour le réaménagement des Jeunes-Rives après Expo.02. L'arrêté a été refusé par 6.302 non contre 4.015 oui.

Neuchâtel – 30 novembre. Initiative populaire « Pour l'élection du Conseil communal par le peuple ». L'initiative a été acceptée par 5.777 oui contre 2.854 non.

Cressier – 30 novembre. Initiative populaire « Pour l'élection du Conseil communal par le peuple » et le contre-projet du Conseil général, du 9 septembre 2003, proposant « l'élection du Conseil communal par le peuple selon le système proportionnel ». L'initiative a été acceptée par 298 oui contre 244 non. Le contre-projet a été refusé par 382 non contre 128 oui.

Montalchez – 30 novembre. Initiative populaire « Pour l'élection des membres du Conseil communal par le peuple ». L'initiative a été acceptée par 59 oui contre 48 non.

Noiraigue – 30 novembre. Arrêté du Conseil général, du 30 avril 2003, concernant le changement du système électoral. L'arrêté a été accepté par 137 oui contre 9 non.

Chézard – Saint-Martin – 30 novembre. Initiative populaire « Pour l'élection du Conseil communal par le peuple selon le système majoritaire à deux tours ». L'initiative a été acceptée par 398 oui contre 288 non.

Le Locle – 30 novembre. Arrêté du Conseil général, du 26 juin 2003, concernant « l'élection du Conseil communal par le peuple ». L'arrêté a été accepté par 1.823 oui contre 1.197 non.

La Chaux-de-Fonds – 30 novembre. Initiative populaire « Pour l'élection par le peuple du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds ». L'initiative a été acceptée par 8.181 oui contre 2.551 non.

d) Initiatives et référendums

Une initiative "Pour la construction et la rénovation de logements" a été annoncée à la chancellerie d'Etat le 29 août. Les listes de signatures devront être déposées jusqu'au 2 mars 2004.

L'initiative "Structures d'accueil" a été retirée par déclaration du comité d'initiative le 28 novembre.

Les initiatives "Pour une réduction des impôts pour tous" et "Contribution éducative", toutes deux assorties d'un contre-projet du Grand Conseil ainsi que l'initiative "Assurance-maternité cantonale" seront soumises au vote du peuple le 28 mars 2004.

Une initiative "Pas de démocratie au rabais – initiative pour le droit d'éligibilité des immigré-e-s" a été déposée le 15 décembre et a recueilli 6.757 signatures valables.

Aucun référendum n'a été lancé au cours de cet exercice.

1.5. Conférence des secrétaires généraux

Instituée par un arrêté du Conseil d'Etat du 17 février 1999, la Conférence des secrétaires généraux est notamment chargée de coordonner les activités intéressant l'ensemble des départements de l'administration cantonale.

Présidée par le chancelier d'Etat, elle s'est réunie hebdomadairement pour assurer le suivi des séances du Conseil d'Etat et régler certaines questions d'ordre général.

1.6. Centenaires

Durant l'exercice, 7 personnes ont reçu un message fleuri de l'Etat à l'occasion de leur centième anniversaire (6 femmes et 1 homme).

2. COMMUNICATION

Du 12 au 18 octobre, le Canton de Neuchâtel a présenté son vaste projet de Gouvernement électronique – développé conjointement par la chancellerie d'Etat et le service du traitement de l'information - dans le cadre de ITU Telecom World 2003 à Genève. Une présence exceptionnelle pour un événement exceptionnel largement soutenu par le Conseil d'Etat, présent lors de trois journées.

Site internet

www.ne.ch, le Guichet informationnel de l'Etat représente la première étape et la base de l'édifice du projet de gouvernement électronique développé par l'administration cantonale. Le site du canton étend progressivement son offre d'information à l'ensemble des prestations de l'administration cantonale ; des informations structurées, mises en forme et organisées spécialement à l'intention des bénéficiaires de ces prestations, qu'il s'agisse de personnes ou d'entreprises.

La publication décentralisée implique une nouvelle charge de travail pour les services et offices chargés de créer et de maintenir leurs sites au sein du Guichet informationnel. Faute de moyens, toutes les unités administratives n'offrent pas encore d'information. Dans un esprit de collaboration et de critique constructive, le gestionnaire de site WEB a travaillé avec de nombreux services d'une part à la création de nouveaux sites et d'autre part à l'amélioration et à l'unification de la présentation des sites existants. En collaboration avec le STI, toute une infrastructure a été mise en place pour soutenir les quelques 160 publicatrices et publicateurs et informer régulièrement les responsables d'unités administratives du développement et de la fréquentation du Guichet informationnel.

Développée par le STI, la version 2.0 de l'application informatique de gestion de contenu a été lancée en octobre 2003. Au chapitre des améliorations, signalons également qu'un nouveau moteur de recherche a été évalué et sera installé en 2004.

En 2003, le contenu s'est considérablement enrichi, quantitativement et qualitativement. Le nombre de rubriques a presque doublé durant l'année, passant de 340 à 660. Le site totalisait 2.500 documents début 2003, plus de 6.900 sont à disposition actuellement. Mentionnons également l'existence d'un millier de liens qui complètent l'offre d'information.

Dans le cadre plus large de l'ensemble des projets internet et des partenaires institutionnels, la collaboration avec la Confédération dans le cadre du projet CH.CH s'est poursuivie. Le gestionnaire de site WEB a également activement participé à la publication du « e-guichet info », une feuille d'information sur les divers projets internet du canton.

L'augmentation de la fréquentation du Guichet informationnel s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2003 puisque le nombre de visites mensuelles progresse de 40.000 à plus de 60.000 en octobre et novembre 2003. La moyenne quotidienne de visites pendant les jours ouvrables est passée de près de 1.000 en 2002 à plus de 2.200 pour le deuxième semestre 2003. Ces quelques éléments quant à la fréquentation représentent un réel encouragement pour les nombreuses personnes participant au développement du site de l'Etat.

3. SERVICE DU GRAND CONSEIL

3.1. Grand Conseil

a) Mutations

Quatre nouveaux députés, M. Pierre Golay, libéral-PPN, M^{me} Anne Tissot-Schulthess, socialiste, MM. Jean-Pierre Franchon, socialiste, et Christophe Untersee, libéral-PPN, ont succédé respectivement à M. Jean-Marie Haefliger, décédé, M. Adriano Crameri, M^{mes} Florence Perrin-Marti et Violaine Blétry-de Montmollin, démissionnaires.

b) Présidence

La présidence a été assumée, jusqu'au 27 mai, par M. Jean-Gustave Béguin, libéral-PPN, agriculteur, domicilié à La Sagne, puis par M. Frédéric Cuche, socialiste, biologiste, domicilié au Pâquier.

c) Bureau

Dès la session de mai, le bureau est composé de la manière suivante:

Président:	M. Frédéric Cuche
1 ^{er} vice-président:	M. Gilles Pavillon
2 ^e vice-président:	M. Christian Blandenier
1 ^{re} secrétaire:	M ^{me} Gisèle Ory
2 ^e secrétaire:	M. Jean-Marc Jeanneret

Présidents de groupes:

- groupe radical M. Damien Cottier
- groupe libéral-PPN M. Philippe Bauer
- groupe socialiste M. Martial Debély
- groupe PopEcoSol M. Alain Bringolf

Depuis le 31 octobre 2002, M. Jean-Bernard Wälti, radical, remplace temporairement M. Damien Cottier en tant que président du groupe radical. Dès le 27 mai, M. Philippe Bauer, libéral-PPN, remplace M. Michel Barben en tant que président du groupe libéral-PPN.

Le bureau du Grand Conseil a tenu 10 séances.

d) Scrutateurs et scrutateurs suppléants

M^{me} Elisabeth Bernoulli, libérale-PPN, remplace M. Jean-Marie Haefliger en tant que scrutatrice suppléante.

e) Commissions permanentes**Commission des pétitions et des grâces (11 membres)**

M. Hubert Jenni, écologiste, a remplacé M. Marcelo Droguett.

La commission a tenu 2 séances.

Commission législative (15 membres)

M. Olivier Mauler, libéral-PPN, a remplacé M. Laurent Amez-Droz.

La commission plénière a tenu 17 séances, la sous-commission judiciaire en a tenu 3.

Commission de gestion et des finances (15 membres)

Bureau de la commission:

- pour l'exercice 2002: M. Damien Cottier, président, M. Michel Barben, vice-président, et M. Jean Oesch, rapporteur;
- pour l'exercice 2003: M. Michel Barben, président, M. Jean Oesch, vice-président, et M. Jean-Bernard Wälti, rapporteur;
- pour l'exercice 2004: M. Jean Oesch, président, M. Jean-Bernard Wälti, vice-président, et M. Olivier Haussener, rapporteur.

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission plénière a tenu 14 séances et les sous-commissions en ont tenu 23.

Commission des affaires extérieures (15 membres)

M^{me} Elisabeth Bernoulli, libérale-PPN, et M. François Cuche, socialiste, ont respectivement remplacé MM. Jean-Marie Haefliger et Adriano Crameri.

La commission plénière a tenu 7 séances et plusieurs délégations ont été désignées pour participer à des séances à l'extérieur.

f) Commissions spéciales**Commission fiscalité**

M^{me} Françoise Jeanneret, socialiste, et M. Jean-Gustave Béguin, libéral-PPN, ont respectivement remplacé M. Adriano Crameri et M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin, démissionnaires.

La commission a tenu 2 séances.

Commission d'enquête parlementaire

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 30 séances et une conférence de presse, le 19 décembre, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission fiscalité et politique familiale

Elle a été élue le 28 janvier, dans la composition suivante:

MM. Jean-Claude Baudoin, président, Laurent Amez-Droz, Rolf Graber, M^{mes} Violaine Blétry-de Montmollin, Manuela Surdez, MM. Francis Berthoud, vice-président, Michel Bise, Martial Debély, M^{mes} Patricia de Pury, Françoise Jeanneret, MM. Raphaël Comte, rapporteur, Jean-Bernard Wälti, Bernard Zumsteg, Laurent Debrot et Denis de la Reussille.

La commission a tenu 7 séances et une conférence de presse, le 26 juin, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission référendum cantonal sur le Paquet fiscal et Or de la BNS

Elle a été élue le 25 juin, dans la composition suivante:

M. Armand Blaser, président, M^{me} Françoise Jeanneret, MM. Daniel Schürch, Roland Debély, vice-président, Michel Grossmann, Claude Zweiacker, rapporteur, Michel Barben, Roland Walter, et Nicolas de Pury.

La commission a tenu 4 séances.

Commission traversée de Corcelles

Elle a été élue le 3 septembre, dans la composition suivante:

MM. Bernard Zumsteg, président, Philippe Haeberli, Jacques Besancet, vice-président, Jean-Marc Jeanneret, Jean Walder, Pierre Bonhôte, rapporteur, Adrien Laurent, Armand Blaser et Gilbert Hirschy.

La commission a tenu 4 séances, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission violence dans les couples

Elle a été élue le 5 novembre 2003, dans la composition suivante:

M^{mes} Ursula de Meuron, présidente, Valérie Schweingruber, Isabelle Opan-Du Pasquier, Odile Duvoisin, vice-présidente, MM. Michel Bise, Marc Juan, M^{me} Marie-Laure Béguin, MM. Gilles Pavillon et Daniel Perdrizat.

La commission a tenu 2 séances.

Commission emploi et assurance-chômage

Elle a été élue le 5 novembre, dans la composition suivante:

M^{me} Patricia de Pury, présidente, MM. Jean-Nathanaël Karakash, Daniel Schürch, Jean-François Badet, Jean Oesch, Yves Morel, vice-président, Roland Debély, Michel Grossmann, Philippe Bauer, rapporteur, Jean-Claude Baudoin, Michel Barben, Gérard Bosshart, Pierre Castella, Gilbert Hirschy et M^{me} Marianne Ebel.

La commission a tenu 2 séances.

g) Autres commissions***Commission de rédaction***

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission n'a tenu aucune séance.

Groupe de travail "Informatisation du Grand Conseil"

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

Le groupe a tenu une séance.

Groupe de travail "Création d'un parlement des jeunes"

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres

Le groupe a tenu 2 séances, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Les commissions parlementaires ont ainsi tenu 106 séances, la sous-commission judiciaire 3 et les sous-commissions de gestion et des finances 23.

h) Sessions

Le Grand Conseil a tenu 10 sessions, soit 25 séances:

- les 28 (après-midi et soir) et 29 janvier;
- les 18 et 19 février;
- les 25 et 26 mars;
- les 29 et 30 avril;
- les 27 et 28 mai (matin et après-midi);
- les 24 (après-midi et soir) et 25 juin;
- les 2 et 3 septembre;
- les 30 septembre et 1^{er} octobre;
- les 4 (après-midi et soir) et 5 novembre;
- les 2 (après-midi et soir) et 3 décembre.

i) Lois et décrets

Le Grand Conseil a adopté les lois et décrets suivants:

28 janvier

- Décret autorisant les communes à percevoir une taxe spéciale du public assistant à des spectacles, représentations et autres manifestations publiques payantes (DTS)
- Loi sur le cinéma
- Décret portant octroi d'un crédit de 550.000 francs pour l'étude de la suppression du re-broussement ferroviaire de Chambrélieux et de la faisabilité d'un système de tram-train pour le réseau urbain neuchâtelois

29 janvier

- Décret portant octroi d'un crédit complémentaire de 6,3 millions de francs pour la restauration et l'entretien de trois tronçons routiers

18 février

- Décret portant prorogation du décret autorisant le Conseil d'Etat à déroger partiellement et temporairement au principe de la spécialité des dépenses et à renoncer à la péremption des crédits non utilisés

- Décret portant octroi d'un crédit de 1.117.278 francs pour le remboursement partiel de la subvention fédérale perçue en 1995 pour la transformation de la Maison d'éducation au travail (MET) – La Ronde, à La Chaux-de-Fonds
- Loi portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (droit individuel des membres du Grand Conseil à obtenir des informations)
- Décret portant octroi d'un crédit de construction de 1.100.000 francs pour la transformation d'un bâtiment de l'arsenal, à Colombier, destiné à accueillir le Centre de formation de la police cantonale et le service des sports

25 mars

- Loi portant révision de la loi sur les droits politiques (LDP) (droit de vote des Suissesses et des Suisses de l'étranger sur le plan communal)

29 avril

- Loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments (LAB)
- Décret portant adhésion du canton de Neuchâtel à la convention intercantonale relative à la création de la Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)

30 avril

- Décret portant octroi d'un crédit de 2.405.000 francs pour les travaux urgents de réfection des barrages de La Pêcherie et Prés des Esserts-Grandchamp sur le cours de la Basse-Areuse à Boudry et Cortaillod
- Loi portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (dépôt des questions)

28 mai

- Décret portant approbation des comptes et de la gestion pour l'exercice 2002

24 juin

- Loi portant modification de la loi sur les sépultures (inhumation de longue durée)

25 juin

- Loi portant modification de la loi sur la police du commerce
- Loi portant révision de la loi sur la viticulture
- Décret autorisant la dénonciation du concordat intercantonal réprimant les abus en matière d'intérêt conventionnel

2 septembre

- Loi portant révision de la loi d'introduction de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LILA-Mal)
- Décret portant octroi d'un crédit d'investissement de 1.500.000 francs pour la réfection partielle du Home du Devens, à Saint-Aubin
- Loi portant révision de la loi d'introduction de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité
- Loi portant révision de la loi d'introduction de la loi fédérale sur l'assurance-accidents
- Loi portant révision de la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants et de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité
- Loi portant révision de la loi concernant l'introduction du code civil suisse

3 septembre

- Décret adressant une initiative à l'Assemblée fédérale pour l'introduction d'une caisse de pension en faveur des agriculteurs(trices), viticulteurs(trices) ou autres mesures favorisant la préretraite

- Décret portant adhésion du canton de Neuchâtel à la convention intercantonale relative au contrôle parlementaire sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)
- Décret soumettant une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale relative à l'affectation du produit de la vente d'or excédentaire de la Banque nationale suisse

30 septembre

- Décret soumettant au vote du peuple
 - l'initiative législative populaire cantonale "Pour une réduction des impôts pour tous"
 - le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'un projet de loi modifiant la loi sur les contributions directes (LCdir) et d'un projet de décret fixant le coefficient d'impôt cantonal direct
- Décret soumettant au vote du peuple
 - l'initiative législative populaire cantonale "Contribution éducative"
 - le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'un projet de loi modifiant la loi sur les contributions directes (LCdir)
- Décret soumettant au vote du peuple l'initiative législative populaire cantonale "Structures d'accueil"
- Décret soumettant au vote du peuple l'initiative législative populaire cantonale "Assurance-maternité cantonale"

4 novembre

- Loi portant révision de la loi sur les droits politiques
- Loi portant modification de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux
- Décret portant octroi d'un crédit d'investissement de 900.000 francs pour la réfection et la transformation des bâtiments de la Fondation FNCASI-alfaset, à La Chaux-de-Fonds
- Loi portant modification de la loi portant adhésion à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP)
- Loi portant modification de la loi cantonale sur les marchés publics (LCMP)
- Loi portant modification de la loi sur les communes

5 novembre

- Loi portant modification de la loi sur la protection des biens culturels
- Décret portant octroi d'un crédit d'investissement de 950.000 francs pour l'aménagement d'un local au CNIP, le stockage et le classement des archives industrielles et pour l'achat et l'installation d'un logiciel de gestion d'archives au SAEN ainsi que dans trois autres services de l'Etat

2 décembre

- Loi portant révision de la loi sur le statut de la fonction publique
- Loi portant modification de la loi sur la procédure et la juridiction administratives
- Loi portant modification de la loi sur le fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels
- Loi portant modification de la loi sur la faune sauvage
- Loi portant modification de la loi sur la faune aquatique
- Loi portant modification de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux

3 décembre

- Décret concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2004

j) Projets de lois et décrets à l'étude

A l'issue de la session de décembre, les projets de lois et de décrets à l'étude au sein des commissions parlementaires sont les suivants:

99.152

Projet de loi du groupe socialiste, du 27 septembre 1999, portant révision de la loi sur le statut de la fonction publique

Projet transmis à la commission législative le 28 septembre 1999.

99.161

Projet de loi Charles Häsler et Serge Vuilleumier, du 29 septembre 1999, portant révision de la loi sur les transports publics

Projet transmis à la commission législative le 29 septembre 1999.

01.113

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 26 mars 2001, portant modification de la loi sur les contributions directes (imposition des rentes AVS, art. 38)

Projet transmis à la commission fiscalité le 27 mars 2001.

01.120

Projet de loi Raphaël Comte, Stéphanie Vogel, Marie-Laure Béguin et Damien Cottier, du 19 juin 2001, sur le partenariat enregistré

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.123

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur le droit de cité neuchâtelois

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.125

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur les droits politiques (éligibilité des étrangers – répartition des sièges)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.126

Projet de loi du groupe radical, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur les droits politiques (incompatibilités)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.127

Projet de loi Adriano Crameri, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur les contributions directes (déductions générales, art. 36, lettre d)

Projet transmis à la commission fiscalité le 20 juin 2001.

01.130

Projet de loi du groupe radical, du 19 juin 2001, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (traitement des pétitions)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.131

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (assermentation – éligibilité)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.132

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur les communes (éligibilité des étrangers)

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.150

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 2 octobre 2001, portant révision de la loi sur les contributions directes (déductions générales, art. 36, lettre g)

Projet transmis à la commission fiscalité le 3 octobre 2001.

01.165

Projet de loi Damien Cottier, du 21 novembre 2001, portant révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (élection des jurés cantonaux)

Projet transmis à la commission législative le 21 novembre 2001.

01.168

Projet de loi Bernard Matthey, du 21 novembre 2001, portant modification de la loi sur les eaux (contrôle réseau)

Projet transmis à la commission législative le 21 novembre 2001.

02.106

Projet de loi Marie-Claire Jeanprêtre Pittet, du 6 février 2002, portant révision de la loi d'introduction des titres huitième et huitième bis du code des obligations (bail à loyer et bail à ferme)

Projet transmis à la commission législative le 6 février 2002.

02.108

Projet de loi Michel Bise, du 18 mars 2002, loi d'application de la loi fédérale sur les contrats-cadres de baux à loyer et leur déclaration de force obligatoire générale

Projet transmis à la commission législative le 20 mars 2002.

02.113

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 mars 2002, portant révision de la loi d'introduction de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers et du code de procédure pénale neuchâtelois (indemnités pour détention injustifiée)

Projet transmis à la commission législative le 20 mars 2002.

02.116

Projet de loi du groupe socialiste, du 20 mars 2002, sur l'action publique en vue d'un développement durable (Agenda 21)

Projet transmis à la commission législative le 20 mars 2002.

02.117

Projet de loi du groupe socialiste, du 20 mars 2002, portant révision de la loi d'introduction de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers et du code de procédure pénale neuchâtelois (indemnités pour détention injustifiée)

Projet transmis à la commission législative le 20 mars 2002.

02.138

Projet de loi Jean-Pierre Veya, du 3 septembre 2002, portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (motion populaire en matière communale)

Projet transmis à la commission législative le 3 septembre 2002.

02.139

Projet de loi Jean-Pierre Veya, du 3 septembre 2002, portant révision de la loi sur les droits politiques (motion populaire en matière communale)

Projet transmis à la commission législative le 3 septembre 2002.

02.151

Projet de loi du groupe libéral-PPN, du 3 septembre 2002, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (suppléance)

Projet transmis à la commission législative le 3 septembre 2002.

02.152

Projet de loi du groupe radical, du 3 septembre 2002, sur la suppléance au Grand Conseil

Projet transmis à la commission législative le 3 septembre 2002.

02.156

Projet de loi Roland Debély, du 1^{er} octobre 2002, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (débat large)

Projet transmis à la commission législative le 2 octobre 2002.

02.157

Projet de loi Roland Debély, du 1^{er} octobre 2002, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (motion et postulat)

Projet transmis à la commission législative le 2 octobre 2002.

03.105

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 28 janvier 2003, portant révision de la loi sur les droits politiques (LDP) (initiative et référendum en matière communale)

Projet transmis à la commission législative le 29 janvier 2003.

03.107

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 28 janvier 2003, portant modification de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt) (congé de maternité)

Projet transmis à la commission législative le 29 janvier 2003.

03.109

Projet de décret Raphaël Comte, du 24 juin 2003, relatif à l'utilisation des revenus provenant de la vente excédentaire de la Banque nationale suisse

Projet transmis à la commission législative le 25 juin 2003, puis renvoyé à la commission "Référéndum sur le Paquet fiscal et Or de la BNS".

03.141

Projet de décret Jean-Claude Baudoin et Jean-Bernard Wälti, du 2 septembre 2003, portant octroi d'un crédit de 2.700.000 francs pour la réalisation de trois voies en tranchée couverte sur la H10 – Evitement de Corcelles-Cormondrèche

Projet transmis à la commission "Traversée de Corcelles" le 3 septembre 2003.

03.152

Projet de loi du groupe radical, du 30 septembre 2003, portant révision du code de procédure pénale neuchâtelois (Mesures de protection)

Projet transmis à la commission législative le 1^{er} octobre 2003.

03.027

Projet de loi issu du Conseil d'Etat, du 13 août 2003, sur la lutte contre la violence conjugale (LVConj)

Projet transmis à la commission "Violence dans les couples" le 4 novembre 2003.

03.033

Projet de loi issu du Conseil d'Etat, du 17 septembre 2003, sur l'emploi et l'assurance-chômage

Projet transmis à la commission "Emploi et assurance-chômage" le 5 novembre 2003.

03.162

Projet de loi du groupe socialiste, du 4 novembre 2003, portant révision de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA)

Transmis à la commission législative le 5 novembre 2003.

03.172

Projet de loi du groupe socialiste, du 2 décembre 2003, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (commissions permanentes)

Transmis à la commission législative le 3 décembre 2003.

03.174

Projet de loi Raphaël Comte, du 2 décembre 2003, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (consultations fédérales)

Transmis à la commission législative le 3 décembre 2003.

03.175

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 3 décembre 2003, sur l'approvisionnement en énergie électrique

Transmis à la commission législative le 3 décembre 2003.

k) Bulletin officiel des délibérations du Grand Conseil

Pour des raisons d'économies, avec l'accord du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, la chancellerie d'Etat publie, dès la session de mai, les rapports du Conseil d'Etat et des commissions parlementaires ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux du Grand Conseil à l'interne de l'Etat, au lieu de confier cette publication à une entreprise privée. Le Bulletin du Grand Conseil continuera à être imprimé hors Etat, mais par un procédé moins coûteux qu'auparavant. La diminution budgétaire est de 300.000 francs/an au compte 1200/310.000, fournitures de bureau et imprimés.

Le volume 168 (2002-2003) a été envoyé aux intéressés le 18 décembre. Il est à disposition sous forme papier et sous forme de CD-ROM. Il est également possible de le consulter sur le site Internet de l'Etat de Neuchâtel. Deux anciennes éditions (années 1993 à 1995) ont été publiées sur CD-ROM et Internet.

3.2. Personnel

Suite au changement de procédure de publication des rapports, procès-verbaux et Bulletin du Grand Conseil (voir chapitre précédent), un poste partiel (60%) a été créé pour renforcer l'équipe de collaboratrices administratives responsables de cette publication.

3.3. Recueil de la législation neuchâteloise

Les suppléments 60, 61 et 62 (jour de référence 30 juin 2003) du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN) ont été envoyés aux abonnés et publiés sur Internet, ainsi que le répertoire 2003.

4. SERVICE DE L'ECONOMAT ET DU MATERIEL SCOLAIRE

4.1. Personnel

Le service n'a pas subi de mutation durant l'année. Cependant, comme les années précédentes, nous avons eu recours, pour accomplir l'ensemble des tâches qui nous sont dévolues selon notre cahier des charges, à diverses personnes mises à disposition dans le cadre des programmes d'occupation, afin de renforcer le secteur de réception de marchandises, de préparation et de livraisons du matériel dans les services et les diverses écoles du canton. De plus, pour palier l'absence, pour des raisons de santé, de l'huissier de chancellerie, responsable du service du courrier interne, nous avons fait appel à un employé temporaire.

4.2. Mission de logistique

Depuis le début de l'année, plusieurs secrétariats ont été créés à l'université. De plus, les différents bureaux de l'office d'accueil des requérants d'asile (OARA) et les hautes écoles neuchâteloises (HEN) sont devenus entités cantonales, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter le travail des magasiniers et des livraisons.

Le service a également distribué le matériel des diverses votations dans toutes les communes du canton. Dès avril 2003, il a la responsabilité du contrôle de la mise sous pli du matériel de vote des élections et votations au Centre d'impression de Fleurier.

4.3. Gestion des achats

Malgré l'augmentation des services et du personnel que nous devons approvisionner, l'ensemble des dépenses relatives aux fournitures de bureau, aux imprimés et reliures ainsi qu'aux achats de machines et de leur entretien a été maîtrisé. De ce fait, les crédits budgétaires alloués ont été suffisants.

4.4. Gestion des impressions

Le parc de machines donne entière satisfaction et permet ainsi de faire face à l'ensemble des demandes des différents services qui entrent dans le cadre de nos attributions. Le volume que notre imprimeur a effectué s'élève à 2.749.287 tirages dans différents formats.

Le volume des photocopies pour l'ensemble de l'administration est en progression. Cette année, 4.767.000 pages ont été réalisées par notre unité de production.

4.5 Fournitures scolaires – Ecole enfantine

Le compte de l'école enfantine se présente de la façon suivante pour l'année 2003:

Livraisons de manuels à la charge de l'Etat et des communes

17.874,40

Selon les dispositions légales en vigueur, les dépenses entre l'Etat et les communes se répartissent comme suit: 20% Etat, 80% communes.

Part à la charge de l'Etat: 20% de 17.874 fr. 40	3.574,90
Part à la charge des communes: 80% de 17.874 fr. 40	<u>14.299,50</u>
Total comme ci-dessus	17.874,40
Crédit budgétaire "Fournitures scolaires école enfantine"	<u>20.000.—</u>
Solde	<u>2.125,60</u>

Dès cette année, les crédits forfaitaires ne sont plus à la charge de notre service mais figurent dans les comptes du service de l'enseignement obligatoire.

4.6 Fournitures scolaires – Enseignement primaire

Pour l'année 2003, le compte de fournitures scolaires se présente de la façon suivante:

Livraisons de matériel scolaire aux communes	1.265.182,15
Dépenses diverses	<u>25.863,45</u>
Dépenses totales à la charge de l'Etat et des communes	<u>1.291.045,60</u>
Part de l'Etat: 20% de 1.291.045 fr. 60	258.209,10
Part des communes: 80% de 1.291.045 fr. 60	<u>1.032.836,50</u>
Total comme ci-dessus	<u>1.291.045,60</u>

Le montant inscrit au budget étant de 1,34 million de francs, il y a donc un solde disponible de 48.954 fr. 40.

Dans les comptes ci-dessus sont comprises les dépenses faites pour les livraisons de manuels et de matériel aux classes primaires de 1^{re} à 5^e année pour les classes des institutions suivantes:

Centres éducatifs Les Perce-Neige, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
 Centre éducatif Clos-Rousseau, Cressier
 Centre pédagogique, Dombresson
 Centre pédagogique, Malvilliers
 Fondation Les Billodes – Centre pédagogique, Le Locle
 Centre I.M.C., La Chaux-de-Fonds

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution des dépenses générales (Etat et Communes) et des dépenses moyennes par élève sur une période de dix ans, et plus particulièrement pour les cinq dernières années.

<i>Années</i>	<i>Dépenses générales Fr.</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dépense moyenne par élève Fr.</i>
1993	865.840,85	9.303	93,07
1999	1.349.518,30	10.753	125,50
2000	1.254.824,95	10.667	117,64
2001	1.318.405,10	10.467	125,96
2002	1.344.522,10	10.441	128,77
2003	1.291.045,60	10.300	125,34

Par rapport à l'exercice précédent, on enregistre une diminution des dépenses de 53.476 fr. 50 et une baisse de l'effectif des élèves (-141). La dépense moyenne par élève diminue de 3 fr. 43.

Le service de l'économat et du matériel scolaire a entrepris, durant l'année, des travaux de réimpression de divers manuels d'enseignement et documents scolaires encore en vigueur dont les stocks devenaient épuisés.

Introduction cette année des nouveaux moyens d'enseignement "S'exprimer en français - séquences didactiques".

Comme ces dernières années, les classes de développement ont eu la possibilité de commander du matériel spécialement adapté à ce genre d'enseignement.

Dès cette année, les crédits forfaitaires ne sont plus à la charge de notre service mais figurent dans les comptes du service de l'enseignement obligatoire.

4.7 Fournitures scolaires – Enseignement secondaire

Pour l'année scolaire 2003/2004, les dépenses totales se sont élevées à 1.561.159 fr. 95 pour l'ensemble des manuels et du matériel délivrés dans les classes d'orientation ainsi que dans les classes de la section de Maturités, modernes et préprofessionnelles.

La répartition de ces dépenses s'établit comme suit:

Part de l'Etat: 20% de 1.561.159 fr. 95	312.232.—
Part des communes: 80% de 1.561.159 fr. 95	<u>1.248.927,95</u>
Dépense totale	<u>1.561.159,95</u>

Le montant inscrit au budget étant de 1,35 million de francs + crédits supplémentaires de 170.000 et 50.000 francs, soit 1,57 million de francs, il y a un solde disponible de 8.840 fr. 05 qui représente 0,563% du crédit budgétaire accordé.

Le tableau ci-après permet de suivre l'évolution des dépenses totales et des dépenses moyennes par élève pour les cinq dernières années:

<i>Années</i>	<i>Dépenses totales (canton et communes) Fr.</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dépense moyenne par élève Fr.</i>
1999	1.160.322,30	7.439	155,98
2000	1.207.612,15	7.648	157,90
2001	1.390.348,40	7.869	176,69
2002	1.351.131,20	8.068	167,47
2003	1.561.159,95	8.255	189,12

Par rapport à l'exercice précédent, on enregistre un accroissement de l'effectif des élèves (+ 187) ainsi qu'une augmentation des dépenses de 210.028 fr. 75, ce qui fait augmenter de 21 fr. 65 la moyenne par élève.

Notre service a également réédité plusieurs ouvrages et documents scolaires.

Introduction cette année des nouvelles mathématiques 7-8-9 ainsi que de "S'exprimer en français – séquences didactiques", de la méthode d'anglais Ideas & Issues, du nouveau dictionnaire français-allemand et de l'enseignement des cultures religieuses et humanistes (ecrh), entre autres.

4.8 Matériel général d'enseignement

Ecole enfantine

Bonification budgétaire 2003	20.000.—
Plus compensation du compte 362.610 (Mat. et mobilier enseignement primaire)	20.000.—
Subventions payées durant l'année	<u>34.312,10</u>
Solde	<u>5.687,90</u>

Les écoles enfantines de dix-huit communes ont bénéficié de subventions cantonales pour le matériel d'enseignement.

Enseignement primaire

Bonification budgétaire 2003	110.000.—
Moins compensation sur compte 362.615 (Mat. et mobilier école enfantine)	<u>20.000.—</u>
Total	90.000.—
Subventions payées durant l'année	<u>63.758,40</u>
Solde	<u>26.241,60</u>

Les écoles primaires de vingt-deux communes ainsi que le Centre éducatif Perce-Neige de Neuchâtel ont bénéficié de subventions cantonales pour le matériel général d'enseignement et mobilier scolaire.

Comme l'année précédente, l'Etat a pris à sa charge une action à prix réduit concernant des dictaphones.

4.9 Droits d'auteurs "Pro Litteris" et "Suissimage"

Redevance relative aux droits d'auteurs "Pro Litteris" et "Suissimage" due par les communes, selon arrêté du Conseil d'Etat du 20 décembre 2000.

Total des montants facturés pour:

- utilisation de base d'œuvres audiovisuelles "Suissimage"	38.183,75
- reproduction d'œuvres protégées (photocopies) "Pro Litteris"	<u>62.098,05</u>
	<u>100.281,80</u>

Selon les dispositions légales en vigueur, la répartition s'établit comme suit au prorata du nombre d'habitants par commune, selon recensement de la population au 31.12.2002:

Part de l'Etat: 20% de 100.281 fr. 80	20.056,35
Part des communes: 80% de 100.281 fr. 80	<u>80.225,45</u>
Total comme ci-dessus	<u>100.281,80</u>
Crédit budgétaire 2003	90.000.—
Crédit supplémentaire	11.000.—
Total factures "Suissimage" et "Pro Litteris"	<u>100.281,80</u>
Solde	<u>718,20</u>

Neuchâtel, le 11 février 2004

Le chancelier d'Etat,
J.-M. Reber

TABLE DES MATIERES

1.	SECRETARIAT GENERAL	1
1.1.	Personnel	1
1.2.	Feuille officielle	1
1.3.	Légalisations	1
1.4.	Droits politiques	1
1.5.	Conférence des secrétaires généraux	4
1.6.	Centenaires	5
2.	COMMUNICATION	5
3.	SERVICE DU GRAND CONSEIL	6
3.1.	Grand Conseil	6
3.2.	Personnel	15
3.3.	Recueil de la législation neuchâteloise	16
4.	SERVICE DE L'ECONOMAT ET DU MATERIEL SCOLAIRE	16
4.1.	Personnel	16
4.2.	Mission de logistique	16
4.3.	Gestion des achats	16
4.4.	Gestion des impressions	16
4.5.	Fournitures scolaires – Ecole enfantine	16
4.6.	Fournitures scolaires – Enseignement primaire	17
4.7.	Fournitures scolaires – Enseignement secondaire	18
4.8.	Matériel général d'enseignement	19
4.9.	Droits d'auteurs "Pro Litteris" et "Suissimage"	19